



# L'ECHO DE SANNES

## Hiver 2021

### Edito du Maire

*Chères Sannoises, Chers Sannois,*

*L'année 2021 se termine sous les contraintes que nous vivons maintenant depuis deux ans.*

*Des moyens importants sont mis en place par l'Etat afin de lutter quotidiennement contre ce virus, nous traversons une crise sans précédent qui impacte notre vie.*

*Merci aux médecins, infirmiers et bénévoles qui œuvrent sans répit pour nous protéger,*

*Merci au Docteur Auboïs qui a mis en place le centre de vaccination à La Tour d'Aigues et permit ainsi un réseau de santé de proximité,*

*Toute l'équipe municipale, nos deux secrétaires et notre agent technique se mobilisent au quotidien pour répondre à vos inquiétudes, vos remarques, vos incompréhensions et vos suggestions.*

*Merci à nos agriculteurs présents également au quotidien et qui façonnent notre beau paysage nous permettant ainsi d'apprécier chaque saison.*

*Merci aux bénévoles de l'association Comité des fêtes de Sannes qui participent à la vie de notre commune par de belles manifestations (concours de pétanque, marché de Noël et autres) et qui prévoient bien d'autres activités si la situation sanitaire nous le permet.*

*Merci aux professionnels de santé qui se sont installés en septembre, infirmière, kinésithérapeute, kinésologue, qui apporte à notre commune un vrai centre de vie.*

*Merci aux artisans et commerçants qui renforcent la vitalité et maintiennent les services de proximité sur notre territoire.*

*Respecter nos engagements, préserver notre cadre de vie et consolider les liens sociaux sont nos dévise.*

*Avançons tous ensemble malgré toutes les contraintes que nous avons, crise sanitaire, baisse des dotations, désengagement de l'Etat...*

*Chères administrées, Chers Administrés, Chers Elus,*

*Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année et vous donne rendez-vous le 15 janvier 2022 à 11h dans la salle Camille Claudel pour les vœux du maire suivi du pot de l'amitié.*

*Eve Maurel  
Maire de Sannes*

## FETES ET CEREMONIES A SANNES

### La cérémonie du 11 novembre 2021



C'est avec beaucoup d'émotion que la commune de Sannes a célébré le 103<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice de 1918 en présence des élus et citoyens.

Madame le Maire fût assisté par Lola GIAI-CHECA, petite-fille de Monsieur Yves GIAI-CHECA, élu de la commune pendant plus de 30 ans.

Celle-ci a réalisé une biographie de Monsieur Gabriel Testanière, qu'elle a exécuté dans le cadre d'un devoir d'école et qui lui a valu la note de 16/20.

Madame le Maire et l'ensemble des élus de la commune sont fiers de constater que les jeunes générations de la commune portent toujours un certain intérêt à leurs racines et leur histoire.

### 1<sup>ère</sup> édition de la Fête des producteurs et artisans de Sannes

Le samedi 23 octobre les producteurs et artisans de Sannes se sont rassemblés sur la place de la mairie afin de présenter leurs produits et partager une journée conviviale, étaient présents pour l'occasion :

- Les Terrasses d'Adrien (huile d'olive)
- Le Château de Sannes (vins, miels, goodies accessoires)
- Les Tuiles Bleues (vin, jus de raisin et farine)
- Les Gourmandises de Sannes (pâtisseries, biscuiteries, viennoiseries)
- Etablissement Lapeyre (huile d'olive)
- Domaine Amourdedieu (vin)



Nous remercions l'ensemble des producteurs et artisans sannois qui ont répondu présents pour cette première édition et qui ont permis de faire de cette journée une découverte gustative du terroir de Sannes réussie.

Nous remercions également le comité des fêtes de Sannes et l'association Adepa qui ont participé à l'évènement et permettent tout au long de l'année d'animer notre joli village.



### Un goûter de Noël

Le Samedi 18 décembre 2021, fête des enfants à partir de 15h  
Suivi d'un pot de l'amitié à partir de 18h

Cette année, les colis de Noël seniors seront à retirer au Panier du Luberon sur présentation du bon qui leur aura été remis.

L'organisation de ces évènements est conditionnée à l'évolution des règles sanitaires en vigueur. Pensez à consulter le site Internet de la mairie, rubrique « Evènements ».



# COMITÉ DES FÊTES DE SANNES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2021...



**Juillet 2021**

**CONCOURS  
DE PÉTANQUE,**  
suivi d'une paëlla,  
36 équipes



**Octobre 2021**

**GOÛTER D'HALLOWEEN**

pour les enfants avec la  
présence d'une conteuse  
et d'un stand  
maquillage



**Novembre 2021**

**MARCHÉ DE NOËL**

près de 30 exposants,  
et de nombreux visiteurs !!



*Le Comité des fêtes de  
Sannes vous souhaite de  
passer de Bonnes Fêtes.*

*Tous nos voeux de bonheur  
et à l'année prochaine pour  
de nouvelles aventures !!!*

## DU NOUVEAU DANS NOTRE VILLAGE

### POUR VOTRE PLAISIR



#### Association de SCRABBLE

Les mercredis de 14h à 17h

Salle camille Claudel

Informations et inscription : Monsieur  
KURKDJIAN Marcel 06 61 23 87 73



#### Association ADEPA

Depuis le 4 octobre, la municipalité de Sannes nous accueille dans sa magnifique salle communale les lundis, mercredis et jeudis soir.

Nos cours enseignés par Patrick BONNET, qui ont toujours un vif succès, ont lieu dans la salle Camille Claudel à côté de la mairie de Sannes :

Le lundi :

- ✓ Danse sportive enfants (7-10 ans) : 17h30 - 18h30
- ✓ Salsa bachata rock niveau 1 : 18h30 - 19h30
- ✓ Salsa bachata rock niveau 2 : 19h30 - 20h30

Le mercredi :

- ✓ Danse sportive adolescents : 17h15 - 18h45
- ✓ Danse de salon niveau 2 : 18h45 - 19h45
- ✓ Danse de salon niveau 1 : 19h45 - 20h45

Le jeudi :

- ✓ Rock niveau 1 : 18h30 - 19h30
- ✓ Rock niveau 2 : 19h30 - 20h30

Nous vous invitons à venir participer à un **cours d'essai gratuit**.

Nous avons déjà plusieurs projets en cours de réalisation : soirées dansantes, vide-greniers, week-end stage, préparation du gala, mise en place très prochainement d'un cours danse de salon spécial séniors ...

Nous vous annonçons un gros événement en juillet 2022 : FESTIDANCE VAUCLUSE

Contacts de l'association : 06 40 49 52 49 ou [adepadanse@gmail.com](mailto:adepadanse@gmail.com)



## POUR VOTRE SANTE

Depuis le mois de Septembre un **CABINET MEDICAL** s'est installé Place de la Mairie :



	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
Jusqu'à 9h	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière
9h à 18h30	M Muzeau Kiné ostéo	M Muzeau Kiné ostéo	M Muzeau* Kiné ostéo / Mme Valente* kinésiologue	M Muzeau Kiné ostéo	Mme Valente Kinésiologue	Mme Valente Kinésiologue	Mme Valente Kinésiologue
à partir de 18h30	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière	Mme Berthet Infirmière

### Présentation de Monsieur Philippe MUZEAU :

« Masseur-kinésithérapeute en exercice conventionné depuis 1997, et ostéopathe depuis 2004, j'affectionne particulièrement les soins du sportif ainsi que les pathologies complexes. Je reçois en cabinet et sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi. Je me déplace à domicile les autres jours. Je profite de cette occasion pour remercier chaleureusement Madame Eve Maurel et son équipe pour leur accueil, les facilités mise en œuvre pour l'installation du cabinet, ainsi que pour leur disponibilité. »

### Présentation de madame Emilie VALENTE :

« Je suis Emilie VALENTE, bio-kinésiologue et masseuse bien être. Je vous accompagne dans la libération physique et émotionnelle en vous proposant :

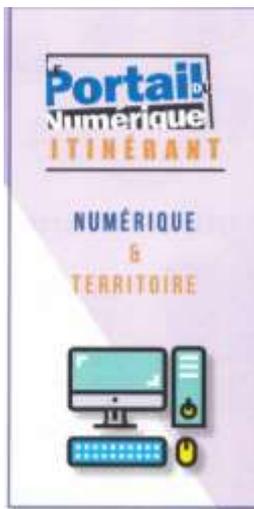
- des séances en bio-kinésiologie afin de mieux se comprendre et libérer les mémoires émotionnelles vécues et ancestrales que nous portons
- des séances de massage bien être pour femmes qui permettent une relaxation profonde, libération des tensions musculaire et un rééquilibrage corporel global.
- des ateliers de proprioceptions permettant de mieux connaître son corps, d'observer les dysfonctionnements et de rééquilibrer sa posture et sa proprioception.

Au plaisir de vous rencontrer. »



## POUR APPRENDRE / POUR AVOIR DE L'AIDE

### Le Portail du numérique Itinérant



**C'est quoi ?** Un médiateur numérique présent dans votre village, des rendez-vous individuels ou à plusieurs

**C'est quand ?** Tous les Mardis de 14h à 17h en Mairie de Sannes

**Objectif ?** Vous aider et vous aiguiller dans vos démarches administratives, apprendre à utiliser l'ordinateur, naviguer sur internet en sécurité, passer des commandes en ligne, envoyer un mail...

Accompagnement gratuit et sur rendez-vous

Contactez le secrétariat du CBE au **04.90.79.53.30**

## ET PARCE QUE VOTRE AVIS COMPTE POUR NOUS....

### Boîte à idée

Une boîte aux lettres, destinée à l'ensemble des habitants qui souhaitent faire connaître leurs idées et leurs remarques, a été mise en place à l'entrée du village. Elle sera consultée toutes les semaines et les sujets proposés seront traités lors de la réunion du Maire et des adjoints, voire au Conseil Municipal si nécessaire.



N'hésitez pas à nous donner votre avis et faire remonter des informations.

Ceux qui le souhaitent pourront laisser leur coordonnée afin d'être recontactés pour obtenir des informations plus personnelles.



## **INFORMATION DE REGLEMENTATION POUR L'UTILISATION DE LA VOIE PUBLIQUE**

Comme vous avez pu le constater la commune a réalisé des marquages au sol le long de la départementale afin que les automobilistes puissent stationner plus facilement.

**A compter du 1<sup>er</sup> Janvier 2022**, tout stationnement en dehors des zones prévues à cet effet (trottoirs, zebra ...) sera passible d'une contravention.

Pour votre information voici les infractions au stationnement qui peuvent être reprochés aux contrevenants :

### **Stationnement très gênant sur un emplacement réservé aux véhicules portant une carte de stationnement pour personnes handicapées**

Contravention de classe 4

Prévu par ART.L.121-2 C.ROUTE., ART.R.417-11 §I 3° C.ROUTE., ART.L.241-3 C.A.S.F., ART.L.2213-2 3° C.G.C.T.

Réprimé par ART.R.417-11 §II C.ROUTE.

Amende forfaitaire 135 €

### **Arrêt ou stationnement gênant de véhicule sur une voie publique spécialement désignée par arrêté**

Contravention de classe 2

Prévu par ART.L.121-2 C.ROUTE., ART.R.417-10 §II 10° C.ROUTE., ART.R.417-10 §I C.ROUTE., ART.R.411-25 AL.3 C.ROUTE., ART.L.2213-2 2° C.G.C.T.

Réprimé par ART.R.417-10 §IV C.ROUTE.

Amende forfaitaire 35€

### **Stationnement très gênant d'un véhicule motorisé sur un trottoir**

Contravention de classe 4

Prévu par ART.R.417-11 §I 8° A) C.ROUTE., ART.L.121-2 C.ROUTE.

Prévu par ART.R.417-11 §II C.ROUTE.

Amende forfaitaire 135 €

### **POINT ECOUTE GENDARMERIE**

Mardi 18 janvier de 9h à 11h en Mairie de Sannes

## **RAPPEL AUTORISATION URBANISME**

La délivrance d'une autorisation d'urbanisme permet à la commune de vérifier que les travaux sont conformes aux règles d'urbanisme. En fonction du type de projet et du lieu, il faut déposer une demande de permis ou une déclaration préalable de travaux.

Avant de commencer les travaux, il est recommandé de demander un certificat d'urbanisme pour obtenir des informations sur le terrain faisant l'objet de travaux. (plus d'informations sur [www.service.public.fr](http://www.service.public.fr))

Avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme nous vous préconisons de venir en mairie présenter votre demande et vos projets. Si nécessaire vous pourrez solliciter l'avis de l'architecte conseil du Parc du Luberon en amont du montage du dossier.

Pour rappel les dépôts des dossiers urbanisme se font uniquement le mardi matin ou sur rendez-vous.



## LES ACTIONS DE COTELUB

### Le composteur individuel : Une solution économique et écologique au service de votre jardin.



Pour ceux qui ont un jardin, le compostage individuel est une solution simple et efficace qui permet de transformer les déchets organiques en un excellent terreau naturel. Un système qui réduit d'un quart le volume de votre poubelle.

#### LES DÉCHETS COMPOSTABLES

En principe, **tous les déchets organiques** (végétaux) sont compostables. Épluchures, marc de café et de thé, restes de repas, coquilles d'œufs, végétaux (herbes tondues, feuilles mortes, branches coupées ou fleurs fanées), cendres de bois, papier non imprimé, carton ondulé peuvent faire du compost... soit plus de 20% du poids total des ordures ménagères.

#### LE PRINCIPE DU COMPOSTAGE

Les déchets organiques ou fermentescibles sont stockés en tas et subissent une dégradation (en présence d'oxygène) par différents décomposeurs, bactéries, champignons, vers de terre... Cette décomposition naturelle permet d'obtenir un terreau de très bonne qualité, si le tri des matières premières est correctement effectué.



#### COTELUB VOUS AIDE

Afin de développer le compostage à domicile, **COTELUB finance une partie des composteurs** ce qui permet d'acquérir un composteur en bois de 575 litres pour seulement **25 €**.

**L'achat et le paiement s'effectuent en ligne** : vous vous rendez ensuite au Pôle Environnement pour retirer votre composteur (à monter vous-même).

**Pôle Environnement** : D956, route de Grambois - Le Reves sud - 84240 La Tour d'Aigues -  
Ouverture : lundi, mardi, mercredi et vendredi de 9h à 11h45 et de 14h à 16h45.

## CONFERENCE SUR LE CLIMAT



*Photo : Lors de la réunion en mairie de Sannes*

Le jeudi 18 novembre 2021, Les Centrales Villageoises du pays d'Aigues et l'association The Shifters, ont tenus une conférence « grand public » dans la salle Camille Claudel. Une vingtaine de participants étaient au rendez-vous.

L'objectif de cette conférence était d'une part de mieux comprendre ce que sont le réchauffement climatique, les gaz à effet de serre et l'empreinte carbone.

D'autres parts, identifier les causes et les solutions simples à adopter afin de changer ses habitudes et œuvrer pour un objectif « neutralité carbone » d'ici 2050.

Les intervenants ont également expliqué comment il est possible d'avoir un impact positif et significatif sur notre empreinte carbone au quotidien par des gestes simples et sans investissement financier en amont.

Si vous souhaitez avoir plus d'informations sur le sujet :

<https://defis-declics.org/fr/>

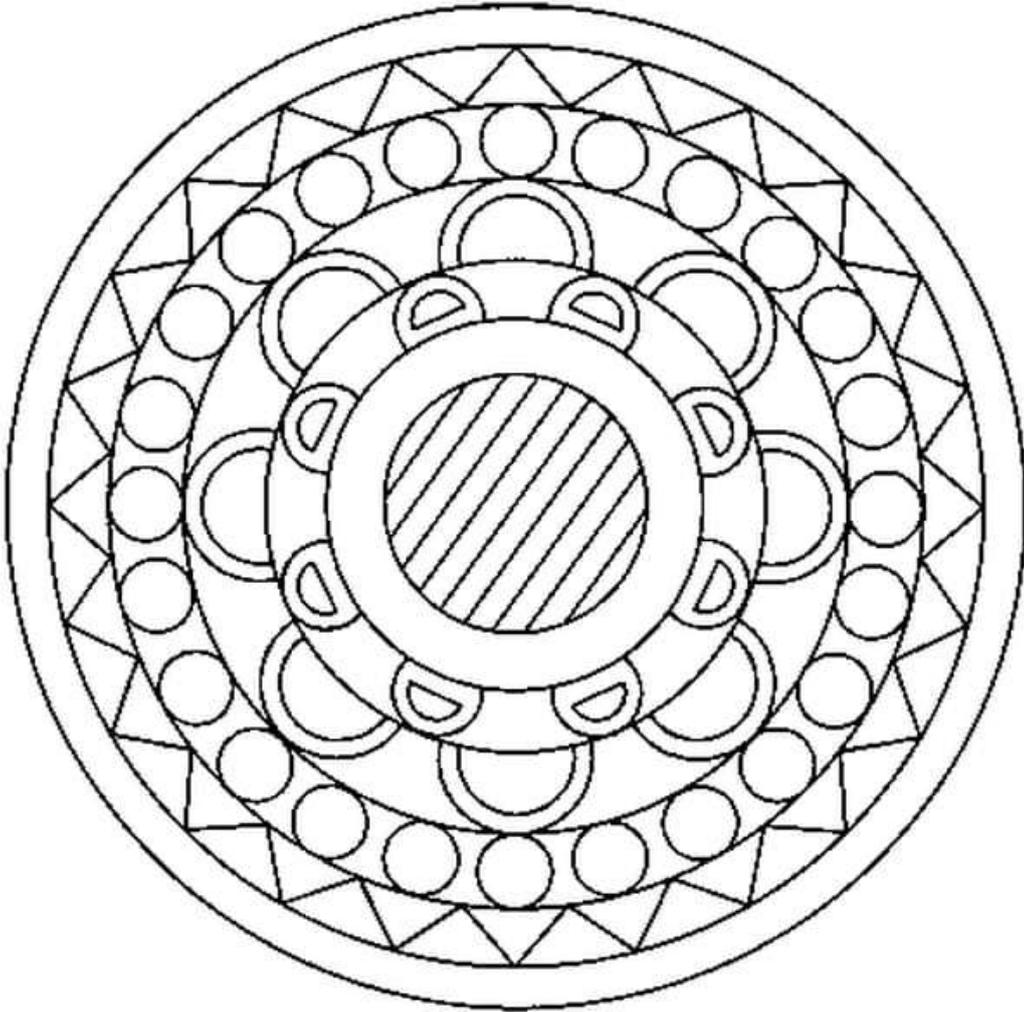
## JOURNEE MONDIALE DE NETTOYAGE DE LA PLANETE

Les élus accompagnés de volontaires ont parcouru l'ensemble de la commune afin de ramasser les déchets et les encombrants qui avaient été laissés dans la nature, ils ont récolté une benne complète de détritus et d'encombrants.

Madame le Maire, Eve MAUREL, remercie tous les volontaires pour leur participation et espère ainsi sensibiliser les habitants au respect de la nature



## DETENDEZ-VOUS !!!



	4	8		9		3	6	
		1	7			2		
3			6		2	4	1	
	9				7	8		
6	7		8		9		4	3
		5	3				7	
	3	6	9		5			4
		4			8	3		
7	1			4		6	5	

2			1	3				
		4	5					
5				7	9	2	8	4
	3	2				6		8
	4		7	8	6		2	
8		1				5	9	
3	9	8	4	6				2
						1	8	
				5	3			9

## POUR EVEILLER VOS PAPILLES

### La recette de LA POMPE à HUILE *Pour 8 personnes*



#### **Ingrédients :**

600g de farine

40g de levure su boulanger

150g de sucre en poudre

125 ml d'huile d'olive

2 Cuillères à soupe d'eau de fleur d'orange

1 zeste d'orange râpé

1 verre d'eau tiède

1 pincée de sel

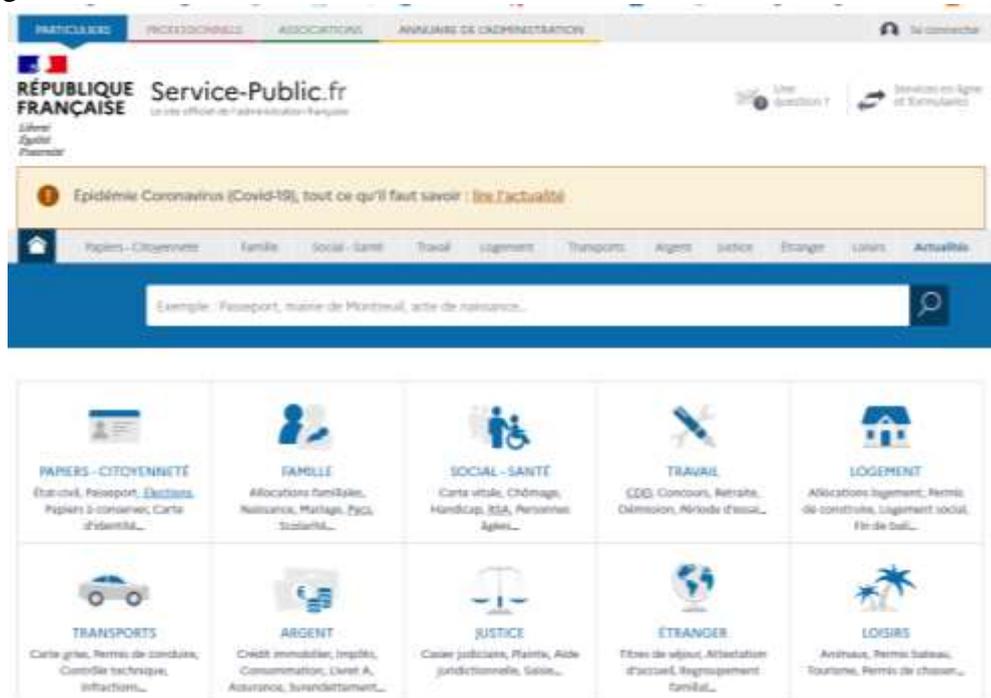
2 œufs entiers et 1 jaune pour la dorure

- 1- Délayer la levure dans un peu d'eau tiède avec 100g de farine et une pincée de sucre
- 2- Laisser reposer ce levain dans un endroit tiède pendant 2 heures
- 3- Dans un saladier, verser le reste de la farine, l'huile d'olive, le sucre, les œufs entiers, une pincée de sel, l'eau de fleur d'oranger, le zeste d'orange et un demi-verre d'eau.
- 4- Bien malaxer l'ensemble puis incorporer le levain de façon homogène
- 5- Mettre la pâte en boule dans un saladier, recouvrir d'un torchon et laisser gonfler 3 heures dans un endroit tiède
- 6- Etaler la pâte en disque de 2 cm d'épaisseur environ sur une plaque huilée après l'avoir un peu pétrie à la main pour chasser l'air
- 7- Pratiquer des entailles rayonnantes à 2 ou 3 cm du centre du disque et laisser reposer encore 1h
- 8- Dorer au jaune d'œuf battu et faire cuire à four moyen, préchauffé à 150°C pendant 10 à 15 min avec un bol d'eau pour humidifier l'air du four et favoriser le gonflement
- 9- Surveiller la fin de la cuisson
- 10- Déguster tiède ou froid

## ELECTIONS 2022

Les élections présidentielles approchent, pensez à vous inscrire sur les listes électorales !!!!

Pour vous inscrire sur les listes électorales, il vous suffit d'aller sur le site « service-public.fr » et de vous laisser guider.



En cas de difficulté n'hésitez pas à venir en mairie pour obtenir de l'aide !!!!

Si vous ne pouvez pas aller voter, pensez à la procuration en ligne.

Il suffit de se rendre sur le site **maprocuration.gouv.fr** et de rédiger sa demande en ligne.

Vous n'aurez plus qu'à vous présenter à la gendarmerie ou à la Police muni du numéro qui vous aura été fourni par le site pour finaliser l'enregistrement (vérification de l'identité obligatoire par les forces de l'ordre).

Si certains d'entre vous ne peuvent se déplacer en raison de l'âge ou d'un handicap, utilisez cette plateforme et contacter la brigade de gendarmerie, sur présentation d'un certificat médical, les agents se déplaceront directement à votre domicile pour finaliser l'enregistrement de votre procuration.

**Brigade de PERTUIS : 04.90.77.98.00**

**Dépouillement** : Nous sollicitons votre esprit citoyen !!! Nous avons besoin de volontaires, électeurs de la commune, pour les **dépouillements**. Si vous souhaitez en faire partie merci de bien vouloir vous faire connaître à votre arrivée au bureau de vote



## ETAT CIVIL

### Naissances :

Nous souhaitons la bienvenue dans notre monde à :

Carla DE BALMAN née le 6 octobre 2021 à Pertuis

Emma LA PIGNOLA née le 7 octobre 2021 à Pertuis

Liam VALLIN né le 7 novembre 2021 à Pertuis



---

## CONTACT MAIRIE

### La mairie est ouverte au public :

- Le mardi matin de 9h à 12h
- Le mercredi après-midi de 13h30 à 16h30
- Le jeudi matin de 9h à 12h
- En dehors de ces horaires **uniquement sur rendez-vous**

Madame Le Maire et les adjoints peuvent vous recevoir le **mardi à partir de 17h sur rendez-vous.**

Parce que la protection de notre planète doit être une priorité, si vous souhaitez recevoir l'écho de Sannes uniquement par courriel, envoyez-nous un mail à [mairie.sannes@wanadoo.fr](mailto:mairie.sannes@wanadoo.fr)



## CALENDRIER ANNEE 2022

Z

JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
SAM 1	MAR 1	MAR 1	VEN 1	DIM 1	MER 1
DIM 2	MER 2	MER 2	SAM 2	LUN 2	JEU 2
LUN 3	JEU 3	JEU 3	DIM 3	MAR 3	VEN 3
MAR 4	VEN 4	VEN 4	LUN 4	MER 4	SAM 4
MER 5	SAM 5	SAM 5	MAR 5	JEU 5	DIM 5
JEU 6	DIM 6	DIM 6	MER 6	VEN 6	LUN 6
VEN 7	LUN 7	LUN 7	JEU 7	SAM 7	MAR 7
SAM 8	MAR 8	MAR 8	VEN 8	DIM 8	MER 8
DIM 9	MER 9	MER 9	SAM 9	LUN 9	JEU 9
LUN 10	JEU 10	JEU 10	DIM 10	MAR 10	VEN 10
MAR 11	VEN 11	VEN 11	LUN 11	MER 11	SAM 11
MER 12	SAM 12	SAM 12	MAR 12	JEU 12	DIM 12
JEU 13	DIM 13	DIM 13	MER 13	VEN 13	LUN 13
VEN 14	LUN 14	LUN 14	JEU 14	SAM 14	MAR 14
SAM 15	MAR 15	MAR 15	VEN 15	DIM 15	MER 15
DIM 16	MER 16	MER 16	SAM 16	LUN 16	JEU 16
LUN 17	JEU 17	JEU 17	DIM 17	MAR 17	VEN 17
MAR 18	VEN 18	VEN 18	LUN 18	MER 18	SAM 18
MER 19	SAM 19	SAM 19	MAR 19	JEU 19	DIM 19
JEU 20	DIM 20	DIM 20	MER 20	VEN 20	LUN 20
VEN 21	LUN 21	LUN 21	JEU 21	SAM 21	MAR 21
SAM 22	MAR 22	MAR 22	VEN 22	DIM 22	MER 22
DIM 23	MER 23	MER 23	SAM 23	LUN 23	JEU 23
LUN 24	JEU 24	JEU 24	DIM 24	MAR 24	VEN 24
MAR 25	VEN 25	VEN 25	LUN 25	MER 25	SAM 25
MER 26	SAM 26	SAM 26	MAR 26	JEU 26	DIM 26
JEU 27	DIM 27	DIM 27	MER 27	VEN 27	LUN 27
VEN 28	LUN 28	LUN 28	JEU 28	SAM 28	MAR 28
SAM 29		MAR 29	VEN 29	DIM 29	MER 29
DIM 30		MER 30	SAM 30	LUN 30	JEU 30
LUN 31		JEU 31		MAR 31	

<b>Jours fériés</b> 2022	<b>Jour de l'An</b> 1er janvier 2022	<b>Lundi de Pâques</b> 18 avril 2022	<b>Fête du travail</b> 1er mai 2022	<b>Victoire 1945</b> 8 mai 2022	<b>Ascension</b> 26 mai 2022
-----------------------------	---	---	--	------------------------------------	---------------------------------

<b>ZONE A</b>	<b>ZONE B</b>	<b>ZONE C</b>
Académies de Besançon, Bordeaux, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Limoges, Lyon, Poitiers	Académies d'Aix-Marseille, Amiens, Caen, Lille, Nancy-Metz, Nantes, Nice, Orléans-Tours, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg	Académies de Créteil, Montpellier, Paris, Toulouse, Versailles